

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le trente mars deux mille neuf, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint-Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 23/03/2009

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

**PRESENTS :** Jean-Claude LEBLOIS, Arlette DEMAR, Pierre LANGLADE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Alain FAUCHER, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Christine RIFFAUD, Anne SERVE, Philippe VAN ROOIJ, Jean-Pierre ESTRADÉ, Philippe STEYAERT, Jean-Pierre MORLON.

**EXCUSES :** Béatrice DUFOUR, Dominique GILLES, Monique REIX – BUSSY.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

### 2009 – 044 : BUDGET 2009 DU SICTOM – DECISION MODIFICATIVE N°01

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la communauté de communes de NOBLAT

Vu l'arrêté préfectoral 2006-2469 du 14 décembre 2006 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat

Vu la délibération 2009 – 022 du 18 février 2009 approuvant le budget primitif 2009 du SICTOM

Monsieur le Président rappelle que le budget primitif 2009 du budget annexe du SICTOM de la Communauté de Communes de Noblat a été approuvé par délibération 2009 – 022 en date du 18 février 2009.

Monsieur le Président propose que les modifications inscrites dans les tableaux ci-dessous soient apportées au budget primitif 2009.

<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
6811			Amortissement	16 350,00	29 650,00
022			Dép. Imprévues	58 895,00	61 279,00
023			Vir à Sect Invest	-55 395,00	79 901,00
<b>TOTAL</b>				<b>19 850,00</b>	

<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
777			Quote-part subvention	19 850,00	19 850,00
<b>TOTAL</b>				<b>19 850,00</b>	

<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>					
Article	Op	Fonc	Libellé	Ajout / Retrait	Nouveau montant
28182			Amort Véhicules	15 840,00	18 740,00
28183			Amort Mat Info	240,00	1 190,00
28188			Amort Mat Exploitat	270,00	1 120,00
021			Vir de la Sect Fonct	-55 395,00	79 901,00
R001			Excédent reporté	39 045,00	39 045,00
<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	

**Accusé de réception préfecture**

Objet de l'acte : Budget SICTOM-Décision modificative N.1

Date de transmission de l'acte : 03/04/2009

Date de réception de l'accusé de réception : 03/04/2009

Numéro de l'acte : 2009-044 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20090330-2009-044-DE

Date de décision : 30/03/2009

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. Divers

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
24 voix pour, 0 contre et 0 abstention

**Approuve** la décision modificative n°01 du budget annexe du SICTOM de la Communauté de Communes de Noblat conformément au tableau ci-dessus.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 31 mars 2009

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le : 31/04/2009

Le Président,



COIN UNIAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT  
SAINT LEONARD DE NOBLAT  
HAUTE-VIENNE

Jean-Claude LEBLOIS

